



**Appel de mises en candidature
Comité de discipline de Canada Soccer
Janvier 2025**

Canada Soccer recherche des candidats qualifiés pour siéger au sein du comité de discipline de Canada Soccer.

Les candidats qualifiés posséderont les compétences et/ou l'expertise nécessaires pour prendre des décisions indépendantes et fondées sur des faits concernant un large éventail d'affaires disciplinaires relevant de la compétence de Canada Soccer, y compris pour les compétitions des clubs professionnels de niveau 1. Le comité de discipline de Canada Soccer doit être formé de manière à ce que les membres possèdent collectivement les connaissances, les capacités et l'expertise spécialisée nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Conformément au code disciplinaire de Canada Soccer et à l'annexe jointe ainsi qu'au code disciplinaire de la FIFA, le comité de discipline de Canada Soccer est responsable d'évaluer les affaires disciplinaires et de déterminer les mesures disciplinaires applicables. Les membres du comité de discipline de Canada Soccer peuvent aussi être sélectionnés pour siéger au sein de l'organisme d'examen des incidents de Canada Soccer, un comité responsable d'examiner les incidents et de déterminer s'il existe une preuve à première vue pour émettre une accusation.

Principes directeurs du processus disciplinaire

- **Indépendance** - Les candidats et candidates doivent être capables de prendre leurs décisions en toute indépendance
- **Confidentialité** - Les candidats et candidates doivent être capables de s'assurer que tout ce qui leur est divulgué dans le cadre de leurs fonctions reste confidentiel
- **Conflit d'intérêts** - Les candidats et candidates ne doivent avoir aucun conflit d'intérêts réel ou perçu

Qualifications

- Les candidats et candidates ayant une expérience pratique récente et pertinente dans le domaine du soccer et/ou du sport d'élite sont encouragés à postuler, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Anciens joueurs professionnels ou joueuses professionnelles
 - Ancien arbitre avec une expérience de niveau professionnel
 - Anciens entraîneurs ou anciennes entraîneuses de niveau professionnel
- Bonne connaissance des Lois du jeu de l'IFAB
- Bonne connaissance du paysage du soccer canadien
- Bonne connaissance du paysage des clubs de soccer professionnels au Canada et en Amérique du Nord, ainsi qu'à l'échelle mondiale
- Bonne connaissance des documents régissant/capacité d'apprendre et de comprendre, y compris le code disciplinaire de la FIFA et le code disciplinaire de Canada Soccer



- Une excellente formation juridique est un atout, en particulier en ce qui concerne le cadre juridique au sein du sport
- Excellent souci du détail
- De bonnes compétences en rédaction technique/juridique sont un atout
- Le bilinguisme en anglais et en français est un atout

L'engagement en termes de temps variera en fonction de la période de l'année, mais les membres du comité de discipline peuvent s'attendre à contribuer jusqu'à quatre (4) heures de leur temps (virtuellement) par semaine pendant les saisons actives/compétitions. En de rares occasions, des déplacements au pays peuvent être nécessaires pour assister à des audiences personnelles et/ou à des réunions du comité.

La date limite de soumission d'un dossier de mise en candidature complet est le **vendredi 21 février 2025 à 17 h HE**. Un dossier de mise en candidature complet comprend :

- Formulaire de mise en candidature dûment rempli
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- Une liste de trois (3) personnes qui serviront de références

Les dossiers de mise en candidature doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse general.secretariat@canadasoccer.com.

Les noms des personnes qualifiées mises en candidature pour siéger au sein du comité de discipline de Canada Soccer seront transmis aux membres de Canada Soccer pour élection dans le cadre de l'assemblée annuelle des membres en mai 2025.